



## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 40690 B1** (51) Cl. internationale : **B66C 6/00; B66C 19/00**

(43) Date de publication :  
**31.10.2018**

---

(21) N° Dépôt :  
**40690**

(22) Date de Dépôt :  
**19.05.2015**

(30) Données de Priorité :  
**26.05.2014 AT 4082014**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:  
**PCT/AT2015/000075 19.05.2015**

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP15728376.3

(71) Demandeur(s) :  
**Hans Künz GmbH, Gerbestrasse 15 6971 Hard (Vbg.) (AT)**

(72) Inventeur(s) :  
**KLAPPER, Georg**

(74) Mandataire :  
**IP-TOP NOTCH**

---

(54) Titre : **POUTRE POUR GRUE**

(57) Abrégé : L'invention concerne une poutre (1) pour une grue (3). La poutre (1) de la grue comprend un profilé creux (4) présentant une paroi extérieure (6) entourant une cavité (5) et est étendue longitudinalement, et la paroi extérieure (6) de la poutre (1) de la grue, vue en coupe transversale à travers la poutre (1) de la grue, présente une forme s'évasant vers l'extérieur au moins par endroits pour diminuer la résistance à l'air. La paroi extérieure (6), vue en coupe transversale à travers la poutre (1) de la grue, comprend deux parties (10, 11) opposées l'une à l'autre et présentant une forme s'évasant vers l'extérieur, lesquelles sont reliées l'une à l'autre au moyen de deux parties (12) de paroi rectilignes opposées l'une à l'autre de la paroi extérieure (6), et la poutre (1) de la grue comprend au moins une surface de roulement (13) pour au moins une roue de roulement (14) d'un chariot roulant (15) d'un outil de levage de la grue (3). Les parties (10, 11) opposées l'une à l'autre (10, 11) présentant une forme s'évasant vers l'extérieur, dans une position de fonctionnement de la poutre de grue, sont orientées vers le haut et vers le bas, et les parties (12) de paroi rectilignes délimitent la poutre (1) de la grue en direction des côtés.

EP 15728376.3

R E V E N D I C A T I O N S

1. Poutre (1) pour une grue (3), la poutre de  
5 grue (1) comprenant un profilé creux (4) présentant une  
paroi extérieure (6) entourant une cavité (5) et étant  
étendue longitudinalement, et la paroi extérieure (6)  
de la poutre de grue (1), vue en coupe transversale à  
travers la poutre de grue (1), présentant une forme  
10 s'évasant vers l'extérieur au moins par endroits pour  
diminuer la résistance à l'air, la paroi extérieure  
(6), vue en coupe transversale à travers la poutre de  
grue (1), comprenant deux parties (10, 11) opposées  
l'une à l'autre et présentant une forme s'évasant vers  
15 l'extérieur, lesquelles sont reliées l'une à l'autre au  
moyen de deux parties de paroi (12) rectilignes  
opposées l'une à l'autre de la paroi extérieure (6), et  
la poutre de grue (1) comprenant au moins une surface  
de roulement (13) pour au moins une roue de roulement  
20 (14) d'un chariot roulant (15) d'un outil de levage de  
la grue (3), caractérisée en ce que les parties (10,  
11) opposées l'une à l'autre ont une forme s'évasant  
vers l'extérieur, lorsque la poutre de grue est dans  
une position de fonctionnement, sont orientées vers le  
25 haut et vers le bas, et les parties de paroi (12)  
rectilignes délimitent la poutre de grue (1) en  
direction des côtés en position de fonctionnement, les  
parties de paroi (12) étant verticales et la surface de  
roulement (13) étant disposée et/ou appuyée contre, de  
30 préférence sur, l'une des parties de paroi (12)  
rectilignes de la paroi extérieure (6).

2. Poutre de grue (1) selon la revendication 1,  
caractérisée en ce qu'elle (1) peut être déplacée dans  
35 au moins un sens de déplacement (7) et une étendue en

largeur (17) de la paroi extérieure (6) de la poutre de  
grue (1) parallèle au sens de déplacement (7) est  
délimitée par une première extrémité (8) et une  
deuxième extrémité (9) de l'étendue en largeur (17) de  
5 la paroi extérieure (6) et, vue en coupe transversale à  
travers la poutre de grue (1), une distance (19),  
mesurée orthogonalement au sens de déplacement (7),  
entre des parties de la paroi extérieure (6), opposées  
l'une à l'autre, d'au moins une des extrémités (8, 9)  
10 de l'étendue en largeur (17), de préférence des deux  
extrémités (8, 9) de l'étendue en largeur (17), de la  
cavité (5) augmente, du moins par endroits, vers une  
zone centrale (20) de la cavité (5).

15 3. Poutre de grue (1) selon la revendication 1 ou  
la revendication 2, caractérisée en ce que la forme de  
la paroi extérieure (6), s'évasant, du moins par  
endroit, vers l'extérieur, est arrondie vue en coupe  
transversale à travers la poutre de grue (1).

20

4. Poutre de grue (1) selon la revendication 1 ou  
la revendication 2, caractérisée en ce que la forme de  
la paroi extérieure (6), s'évasant, du moins par  
endroit, vers l'extérieur, est polygonale vue en coupe  
25 transversale à travers la poutre de grue (1).

5. Poutre de grue (1) selon l'une quelconque des  
revendications 1 à 4, caractérisée en ce que la surface  
de roulement (13) est en forme de rail.

30

6. Poutre de grue (1) selon l'une quelconque des  
revendications 1 à 5, caractérisée en ce qu'elle (1)  
peut être déplacée dans au moins un sens de déplacement  
(7) et une étendue en largeur (17) de la paroi  
35 extérieure (6) de la poutre de grue (1) parallèle au

sens de déplacement (7) est plus grande ou plus petite qu'une étendue en épaisseur (17) de la paroi extérieure (6) de la poutre de grue (1) orthogonalement au sens de déplacement (7).

5

7. Grue (3), en particulier portique ou pont roulant, caractérisée en ce qu'elle présente au moins une poutre de grue (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 6.